

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 12 juin 2024

13. Position CM et décision CG sur le postulat PLR (F. Teutsch) « Nouvelle gestion du trafic à Chavannes – Schafis » (C. Ferrier)

Introduction

Dans son postulat déposé le 20 mars 2024, le Parti libéral-radical demande au Conseil municipal d'améliorer la signalisation à travers Chavannes.

Le Parti libéral-radical relève que la signalisation actuelle est insuffisante au sein de Chavannes. De nombreux véhicules sont déviés de manière aléatoire dans la localité.

Pour des raisons de sécurité, il propose d'améliorer la signalisation actuellement mise en place à Chavannes.

Développement

Le Conseil municipal prend acte de la situation décrite et étudiera les possibilités pour remédier à cette problématique.

Conclusion

Le Conseil municipal propose au Conseil général d'accepter le postulat.

CONSEIL MUNICIPAL